



Edf et défibrillateur cardiaque

Par **lily090263**, le **09/07/2018 à 14:17**

bonjour
un ami porteur d un défibrillateur cardiaque en grande difficulté financière (en arret de travail suite à la pose du défibrillateur à peine indemnisé étant au rsa et dossier en cours de traitement depuis plusieurs mois) doit un peu d argent à edf (190 euros) . edf menace de lui couper le courant s il ne paie pas . rnont ils le droit ? rnmerci

Par **morobar**, le **09/07/2018 à 14:28**

Bonjour,
Le défibrillateur ne donne droit à aucun traitement de faveur, même pas une carte de priorité aux caisses "handicap".
Tout juste un carnet à porter en permanence pour éviter les portiques de scan.
Dans le temps cela faisait sonner les caisses en Grandes Surfaces, mais plus maintenant.
Par contre la coupure ne peut intervenir brutalement.
Voir ici:
<https://www.fournisseurs-gaz.com/faq/facture/coupure-edf-impaye>

Par **Visiteur**, le **09/07/2018 à 15:25**

Bonjour
Je conseille de prendre contact avec le médiateur de EDF pour un étalement
...
<https://mediateur.edf.fr>

Par **lily090263**, le **09/07/2018 à 15:29**

bonjour rnoui mais il a un télétrasmetteur qu il doit brancher à coté de son lit

Par **amajuris**, le **09/07/2018 à 15:51**

bonjour,rn" le télé transmetteur lié à un défibrillateur cardiaque transmettre directement au cardiologue les informations techniques (fonctionnement de la prothèse) et médicales (rythme cardiaque du patient).rnce n'est ni un système d'alerte ni un système d'urgence. Il ne permet pas non plus au médecin d'agir immédiatement ou d'intervenir directement à distance sur le stimulateur/défibrillateur.rnEn cas d'urgence ou de doute, il ne dispense pas le patient d'appeler les secours "rnsource:rn<https://www.telecardiologie.info/cms/page/?id=1>rnla transmission se fait par voie téléphonique.rnrnje pense que le plus important c'est d'avoir une ligne téléphonique fiable, je ne suis pas certain que l'énergie électrique soit nécessaire pour cet appareillage.rnrnil est possible de signaler au fournisseur d'électricité que son client malade dispose d'un appareillage électrique nécessitant l'électricité en permanence au moyen d'un certificat médical.rnrnl'aide d'une assistante sociale peut être utile.rnrnsalutations

Par **lily090263**, le **09/07/2018 à 16:08**

merci pour l aide apporté.rnil va le signaler à edf rngrand merci à tous

Par **morobar**, le **10/07/2018 à 12:06**

Je suis un peu surpris de la présence d'un télé transmetteur opérationnel en permanence avec relève certainement la nuit ou à heure fixe.rnLe mien était testé tous les 6 mois en consultation hospitalière avant son retrait.

Par **amajuris**, le **10/07/2018 à 13:03**

cela existe, sans doute réservé pour des cas particuliers.rnvous pouvez consulter le site que j'ai indiqué.

Par **morobar**, le **10/07/2018 à 15:45**

C'est ce que j'ai fait avant de répondre.rnCar des porteurs de DIA j'en ai connu au moment.
rnMes seules instructions consistaient à compter les mises en fonctionnement consécutifs du DIA sachant qu'au 5eme il était conseillé de faire appel à son confesseur pour obtenir l'extrême onction la batterie vraisemblablement vidée.